

# Lorsque la simplicité va de paire avec l'intégralité!

## En exclusivité aux membres de **Mon réseau plus**

Nous sommes fiers de vous proposer notre programme d'assurances complet et unique, spécialement offert par **Lexor** pour les membres de **Mon réseau plus!**

**Lexor, courtiers d'assurances spécialisées**, est une firme composée de professionnels indépendants, ayant une très bonne connaissance de l'assurance responsabilité professionnelle. Les deux fondateurs étant, d'une part, un comptable agréé et, d'autre part, un avocat, ils connaissent très bien les enjeux de toute pratique professionnelle lorsqu'il est temps de parler d'assurances!

## Un programme d'assurance complet et unique

Il s'agit d'un programme d'assurance complet, qui inclut à la fois les volets d'assurances de responsabilité civile générale et de responsabilité professionnelle. Ce programme vous assure également une protection pour les biens de votre entreprise ainsi qu'une couverture contre le vol et le détournement.

Peu importe la discipline principale que vous pratiquez, vous serez bien protégé avec notre programme. En effet, il n'est pas nécessaire de connaître le partage de vos activités: que vous soyez à la fois massothérapeute, kinésithérapeute, naturothérapeute, orthothérapeute ou naturopathe, vous êtes couvert pour l'ensemble de ces activités.

Vous offrez vos services à votre lieu d'affaires, mais vous avez également à vous déplacer, et ce, même à l'extérieur du pays? Avec le programme d'assurances unique de **Lexor**, vous êtes couvert mondialement.

## Avec **LEXOR**, vous êtes entre bonnes mains

Dans l'exercice de votre profession, différentes situations malencontreuses, sur lesquelles vous n'avez aucun pouvoir, peuvent survenir.

Par exemple :

- Vous vendez des produits liés à vos services professionnels et l'un de vos clients se blesse en les utilisant.
- Vous êtes visé par une allégation d'harcèlement sexuel.
- Un de vos clients se blesse dans vos locaux en descendant les marches d'escalier.
- Vous blessez un client en lui prodiguant des soins; il vous réclame un dédommagement.
- Un de vos clients est mécontent de vos services professionnels et il entreprend un recours contre vous.

Vous n'avez pas à vous inquiéter. Le programme d'assurance complet et unique de **Lexor** couvre tous ces genres de situations. Pour une protection complète entre vos mains, profitez de ce programme d'assurances exclusif.

,mon  
réseau+

Association professionnelle  
des massothérapeutes spécialisés du Québec

**Lexor, courtiers d'assurances spécialisées**

**Cabinet en assurance de dommages**

228, rue Hériot, bureau 102, Drummondville (Québec) J2C 1K1

Tél. : 819 477-6656 • 1 877 977-6656 • Téléc. : 819 477-9436 • info@lexor.biz • www.lexor.biz

ASSURANCE DES BIENS	MONTANT
<b>LIMITES D'ASSURANCE PAR MEMBRE (CERTIFICAT ÉMIS)</b>	
Contenu de toute description	20 000 \$
Pertes réelles subies Inclus	Inclus
<b>EXTENSIONS DE GARANTIES</b>	
Frais supplémentaires	15 000 \$
Biens hors des lieux	5 000 \$
Comptes clients	2 000 \$
Documents de valeur	2 000 \$
Domages au bâtiment à cause d'un vol ou d'un cambriolage	2 000 \$
Détournement, disparition et destruction (franchise 250 \$)	3 000 \$
Pertes ou détérioration sur les lieux assurés (franchise 250 \$)	3 000 \$
Pertes ou détérioration hors des lieux assurés (franchise 250 \$)	3 000 \$
Contrefaçon de mandats ou billets de banque (franchise 250 \$)	3 000 \$
Fraude par carte de crédit (franchise 250 \$)	3 000 \$
<b>FRANCHISES</b>	
500 \$ par événement sauf	
5 000 \$ par événement pour l'inondation et le refoulement des égouts	
10 000 \$ par événement pour le tremblement de terre	

#### ASSUJETTIS AUX PRINCIPALES CLAUSES ET AVENANTS SUIVANTS

- Formule étendue incluant le tremblement de terre, l'inondation et le refoulement d'égouts .....Inclus
- Clause à montant déclaré sans règle proportionnelle .....Inclus
- Avenant général de franchise .....Inclus
- Valeur à neuf .....Inclus

ASSURANCE DE LA « RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE »	MONTANT
<b>LIMITES D'ASSURANCE PAR MEMBRE (CERTIFICAT ÉMIS)</b>	
Limite par événement et par année d'assurance	1 000 000 \$ (option de 2 000 000 \$)
Limite par événement et par année d'assurance en regard aux produits et travaux complétés	1 000 000 \$ (option de 2 000 000 \$)
Limite par événement et par année d'assurance en regard au préjudice personnel et préjudice imputable à la publicité	1 000 000 \$ (option de 2 000 000 \$)
Limite par événement et par année d'assurance en regard à la responsabilité locative	100 000 \$
<b>FRANCHISES</b>	
500 \$ par événement pour les dommages corporels et dommages matériels (aucune franchise pour toute réclamation de moins de 25 000 \$)	
500 \$ par événement pour la responsabilité locative	

#### ASSUJETTIS AUX PRINCIPALES CLAUSES ET AVENANTS SUIVANTS

- Lieux et opérations (sur les lieux ou à l'extérieur des lieux pour les services) .....Inclus
- L'assurance couvre les pratiques suivantes : massothérapie, kinésithérapie, naturothérapie, naturopathie, orthothérapie .....Inclus
- Employés comme assurés supplémentaires (excluant ceux pratiquant la massothérapie, kinésithérapie, naturothérapie, naturopathie, orthothérapie) .....Inclus
- Auto des non-propriétaires (FPQ 6) 1 000 000 \$ .....Inclus
- Frais médicaux 2 500 \$ par personne / 25 000 \$ par événement .....Inclus
- Territoire mondial (sujet à ce que la poursuite soit effectuée au Canada) .....Inclus
- Avenant de couverture pour le harcèlement sexuel .....Inclus
- Les frais de défense sont en sus de la limite .....Inclus
- La franchise ne s'applique pas au frais de défense .....Inclus
- Formule sur base d'événement .....Inclus

ASSURANCE DE LA « RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE »	MONTANT
<b>LIMITES D'ASSURANCE PAR MEMBRE (CERTIFICAT ÉMIS)</b>	
Limite par événement et par année d'assurance	1 000 000 \$ (option de 2 000 000 \$)
<b>FRANCHISES</b>	
1 000 \$ par événement pour les dommages corporels et dommages matériels (aucune franchise pour toute réclamation de moins de 25 000 \$)	

#### ASSUJETTIS AUX PRINCIPALES CLAUSES ET AVENANTS SUIVANTS

- Lieux et opérations (sur les lieux ou à l'extérieur des lieux pour les services) .....Inclus
- L'assurance couvre les pratiques suivantes : massothérapie, kinésithérapie, naturothérapie, naturopathie, orthothérapie .....Inclus
- Territoire mondial (sujet à ce que la poursuite soit effectuée au Canada) .....Inclus
- Les frais de défense sont en sus de la limite .....Inclus
- La franchise ne s'applique pas au frais de défense .....Inclus
- Formule sur base de réclamation présentée « Claims Made » .....Inclus